

AMÉLIORER LA QUALITÉ ET LA PERTINENCE DES SOINS

OBJECTIF GÉNÉRAL

Améliorer les pratiques dans une dimension pluriprofessionnelle et faire du lien entre professionnels

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

1. Faciliter la communication interprofessionnelle
2. Analyser et harmoniser les pratiques des professionnels dans le domaine de la petite-enfance

FACILITER LA COMMUNICATION INTERPROFESSIONNELLE

a. Choisir les outils numériques adaptés.

- Créer une commission Information, Communication et E-Santé
- Constituer le groupe de professionnels de santé intéressés et compétents dans ce domaine
- Cibler les besoins
- Rencontrer les éditeurs de logiciels

b. Pour le lien Ville-Hôpital

- Créer du lien entre les professionnels de santé de ville et ceux des établissements sanitaires
- Organiser des temps de rencontres partenariales
- Travailler en interconnexion avec les CPTS : Châtaigne et Micocoule et Entre Cèze et Gardon en Cévennes
- Se mettre en lien avec les hôpitaux pour les échanges de données (professionnels de santé sur le territoire, outils interopérables et solutions de télésanté possibles...)

c. Pour la petite enfance

- Organiser des rencontres partenariales
- Dédier des temps de présentation des différentes spécificités des professionnels



ANALYSER ET HARMONISER LES PRATIQUES DES PROFESSIONNELS

a. Pour le lien Ville-Hôpital

- Organiser des réunions de concertations pluriprofessionnelles pour faciliter la communication, lister des problèmes de prise en charge et élaborer des axes d'amélioration

b. Pour la petite enfance

- Définir les modalités de recueil des retours d'expérience et de sélection de cas patients
- Organiser des réunions de concertation pluriprofessionnelles :
 - Recueillir les retours d'expériences des professionnels
 - Présenter les cas cliniques sélectionnés et échanger autour de cas patients
 - Lister les freins et les limites des professionnels
 - Echanger autour de cas complexes
 - Discuter le parcours du patient et les priorités de soins
 - Proposer des pistes d'amélioration
- Recenser les besoins en formation (thématiques des compétences à renforcer)
- Organiser des formations type conférence à destination des professionnels participants aux RCP

c. Santé mentale et Addictologie

- Organiser des réunions de concertations pluriprofessionnelles dans le but d'évaluer la pertinence des Parcours « Santé Mentale » et Parcours « Addictions » (cf. Fiches actions : Assurer une meilleure prise en charge des troubles psychologiques pour les adolescents ; Assurer une meilleure prise en charge du sevrage alcoolique ambulatoire à domicile – Mission socle 2).

